



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités**

**Décision arrêtant la liste des personnes autorisées à exercer à titre provisoire en France
la profession d'aide-soignant**

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Hauts-de-France

Vu l'arrêté du 10 juin 2022 prescrivant des mesures nécessaires à la gestion de la sortie de crise ;

Vu l'instruction DGOS/RH1/2022/135 relative à l'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'infirmier ou d'aide-soignant et aux autres dispositifs existants permettant de faire face aux tensions dans les établissements sanitaires et médico-sociaux ;

Vu la demande de délivrance d'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'aide-soignant transmise par IFAS (IHFS) d'ARRAS au nom des intéressés en date du 22/07/22 et attestant qu'ils remplissent les conditions prévues au I. de l'article 1 de l'arrêté du 10 juin 2022 susvisé ;

Par ces motifs,

DECIDE

Une autorisation d'exercice provisoire de la profession d'aide-soignant est accordée aux élèves dont les noms suivent jusqu'au **12 septembre 2022** :

NOM	PRENOM
ASSELIN	ALLAN
BAKUELA ZENGE	SOLANGE
BARBIER	VICTORINE
BRACH	CELINE
BRISSE	AUORE
DAMIENS	PAQUITA
MICHEL	MICHELINE
DRUET	TIPHAINÉ
DUQUESNE	AUORE
GARDE	JOHANNA
GUYOT	ALEXIA
LEGRAIN	LUDIVINE

B

1/2

NOM	PRENOM
LESAGE	FLORINE
LIENARD	MARIELLE
LOUCHART	JENNY
LUDWICKI	RACHELLE
MIJUIN	LUCIE
MAUPAIN	LUCIE
MITERNIQUE	HELENE
MOUDIANGO MOUTCHINGA	JASMINE
PRONIEZ	MANON
PRUVOST	JESSIE
THELLIER	DELPHINE
THERY	JENIFER
VERHILLE	JEREMY
VERRIEST	NICOLAS
VIGNAUD	ANGE-OCEANE
WADOUX	ALICE

Fait à LILLE, le 26/07/2022

Pour le préfet et par délégation,
le directeur régional de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités
Le chef de service



Nicolas SAENEN